

	PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES DANS LE CADRE DE LA COVID 19 SAISON 2020-2021
ACTIVITE	LES ZOUZOUS
Type de pratique	Individuelle Collective
<u>Référent COVID</u>	L'Animateur est le référent COVID pour son activité. Il est responsable de la bonne application des mesures sanitaires prises par l'ARBR, pour lui-même et les adhérents.
<u>Protocole Adhérent</u> -masque - Gel Hydro-alcoolique (HA)	Le port du masque est obligatoire pour les adultes pendant les temps d'attente, de déplacement et pendant la séance. L'adhérent : <ul style="list-style-type: none"> - arrive à l'heure et attend à l'extérieur du bâtiment que l'Animateur vienne ouvrir la porte d'entrée extérieure de la salle Bonzaï. - Les poussettes sont rangées dans le fond du hall de manière à libérer le passage vers l'escalier. - se lave les mains à son arrivée et à son départ dans les toilettes du hall ou les frotte avec Gel HA
<u>Protocole Animateur</u> -masque -Gel HA - Fiche de présence Registre Mairie (si présent)	Le port du masque est obligatoire à tout moment pour l'Animateur et il : <ul style="list-style-type: none"> - Se lave les mains avec du savon ou du Gel HA au début et à la fin de chaque séance. - Verrouille et déverrouille la porte d'entrée. - S'assure du lavage des mains des adhérents. - Fait respecter les règles de distanciation conforme aux consignes officielles en vigueur pour l'accueil des jeunes enfants - Renseigne le Registre d'occupation des salles et la fiche des adhérents présents pour chaque séance. - Aère les 2 pièces à chaque fin de séance
<u>Protocole Matériel</u> - Désinfectant virucide	L'animateur organise en fin de séance avec les adhérents la désinfection des matériels et mobiliers mis à leur disposition avec un produit virucide (à base d'alcool à 70° ou eau oxygénée) ainsi que, la désinfection des poignées de portes et fenêtres.
<u>Protocole locaux</u>	Salle municipale Bonsaï – entretien par la Ville d'Orvault Cf. Modalités d'organisation ses activités associatives dans les équipements municipaux du 01/09/2020
<u>Documents de référence</u> – Mis à disposition des Animateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Guide des bonnes pratiques COVID-19 – Service Public. Fr (01/09/2020). - Modalités d'organisation ses activités associatives dans les équipements municipaux du 01/09/2020. - Modalités d'accueil du jeune enfant.
Date et Version du document	V1 – 14 septembre 2020
Signatures	 L'ARBR le Professeur